

TRANSNET PA 5

DESINFECTANT ALIMENTAIRE

DESCRIPTION

TRANSNET PA 5 est un produit liquide concentré nettoyant et désinfectant. Oxydant fort stabilisé, il est formulé à base d'acide per acétique et de peroxyde d'hydrogène.

De par sa composition, il peut également vaincre les bactéries, moisissures et les champignons parasites et est actif dès la basse température. Il est actif contre le coronavirus.

TRANSNET PA 5 est non moussant. Il est recommandé pour la désinfection, le dérougissage...et permet de traiter les machines à vendanger, pompes, circuits de tuyauteries...dans le domaine de l'alimentaire.

TRANSNET PA 5 est conforme pour une application sur des surfaces à contact alimentaire car il remplit les spécificités requises par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013, concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et de l'animal.

TRANSNET PA 5 est un produit spécialement destiné aux professionnels avec action bactéricide, levuricide et fongicide : Demande AMM déposée le 29/09/2017 sous le n° BC-JV034110-36

Activité bactéricide : EN 1276 en conditions de propreté à 0,2% en 5 min à 20°C.

Activité levuricide : EN 1650 en conditions de propreté à 0,3% en 5 min à 20°C.

Activité fongicide : EN 1650 en conditions de propreté à 4% en 5 min à 20°C.

(en présence de 0,3 g/l d'albumine bovine)

Activité contre le coronavirus selon la norme EN14476 en attente d'agrément.

APPLICATION / MODE D'EMPLOI

Adapté à la désinfection des réservoirs d'eau potable, des conduites et réseaux de distribution d'eau
Convient pour la désinfection des locaux techniques, humides...

Nettoyer et rincer au préalable les circuits, le matériel à désinfecter.

S'utilise par circulation, trempage ou pulvérisation :

En pulvérisation, ou par trempage :

taux de dilution de 0,2% à 4% selon le résultat désiré, temps de contact 5 min.

En circulation :

bactéricide : taux de dilution : 0,2 % - temps de contact 5 min.

bactéricide, fongicide et lévuricide : 4 % - temps de contact 5 min.

Rincer à l'eau potable en fin d'opération.



CARACTERISTIQUES

Aspect :Liquide limpide

pH pur.....0.9 +/- 0.1

pH à 1 % :3 +/- 0,1

Masse volumique à 20° C :1,12 +/- 0,01 g/cm³

Couleur :Incolore

Odeur :Piquante

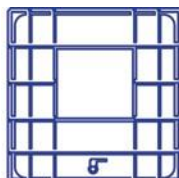
Contient : Acide acétique+Acide peracétique+Peroxyde d'hydrogène

CONDITIONNEMENTS



22 kg

TN032210447



1100 KG

TN032210483

STOCKAGE / CONSERVATION

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé dans un local sec et à l'abri de la lumière, de la chaleur et du soleil.

Pour consulter la fiche de données de sécurité du produit : www.quickfds.com – code accès TRA11

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



TRANSNET – Une marque du GROUPE ORAPI

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain - 225 allée des Cèdres - 01150 Saint-Vulbas – FRANCE
Tél. +33 (0)4 74 40 21 00 - Fax +33 (0)4 74 40 21 01 - www.transnet-orapi.com



2/2

ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.